

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de  
**Mignovillard**  
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly  
Communales-en-Montagne

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM\_20180409\_05

### Séance du 9 avril 2018

**Nombre de  
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Votants : 14

**Date de la convocation :**

3 avril 2018

**Date d'affichage**

**du compte rendu :**

16 avril 2018

L'an deux mil dix-huit, le neuf avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Gérard MUGNIOT, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Anne-Marie MIVELLE (pouvoir donné à Claudine QUATREPOINT), Nelly GIROD (pouvoir donné à Michaël FUMEY), Jean-Yves QUETY.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Pascale DUSSOUILLEZ a été désignée secrétaire de séance.

---

**Objet : Achat et installation d'un filet pare-ballons**  
**Demande de subvention à la FFF**

Dans le cadre des travaux de réhabilitation-extension de la salle des sports, il est apparu nécessaire d'installer un filet pare-ballons au bord du stade municipal afin de protéger le pignon Nord de la salle ainsi que le conduit de la cheminée.

Un devis a été demandé à l'entreprise Nouansport, pour un montant de 7 942,00 € HT + 298,00 € HT (port) soit un total de 8 240,00 € HT.

M. le Maire précise qu'une subvention peut être sollicitée à hauteur de 50 % auprès de la Fédération française de football, à travers son fonds d'aide pour le football amateur (FAFA).

Le plan de financement serait le suivant :

### **Budget prévisionnel du projet**

<i>Nature</i>	<i>Coût estimatif</i>
Achat et installation d'un filet pare-ballons	8 240,00 € HT
<b>Coût total</b>	<b>8 240,00 € HT</b>

### **Plan de financement prévisionnel**

<i>Nature</i>	<i>Montant</i>
Fédération française de football : FAFA	4 120,00 €
Commune de Mignovillard : autofinancement	4 120,00 €
<b>Total</b>	<b>8 240,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'adopter l'opération et d'arrêter les modalités de son financement ;
- de solliciter une subvention auprès de la Fédération française de football ;
- de s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- de donner tout pouvoir à M. le Maire pour accomplir ces formalités et à signer tous les documents y afférant.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,  
  
Florent SERRETTE